

# RAPPORT

sur la situation  
en matière de

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

2020

**Le projet métropolitain, en matière de développement durable, s'est fixé comme objectif de promouvoir un territoire attractif, innovant, soucieux de la qualité de vie de ses habitants et de la préservation de leur environnement. Découvrez comment les politiques publiques métropolitaines donnent corps à cette ambition d'un territoire durable.**

Dans le cadre de l'Art. L. 5217-10-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Tours Métropole Val de Loire présente, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable.



# SOMMAIRE

Une seconde ligne de tramway en 2025	P4	Une plateforme pour rénover l'habitat	P14
Le vélo en plein essor	P5	Tourisme, la part belle aux déplacements doux	P15
De mesures pour réduire le bruit des infrastructures	P6	Les équipements métropolitains se mettent au vert	P16
Des paysages à protéger	P7	L'environnement « grandeur nature » à La Gloriette	P17
Ecopâturage, une alternative pour les espaces naturels	P8	Risque inondation : place à l'action !	P18
Des jardins nourriciers au cœur de la Métropole	P9	Opération nettoyage du Cher	P19
L'installation de maraîchers se poursuit...	P10	Une Métropole impliquée dans le développement du territoire	P20
Les eaux usées valorisées	P11	Les agents, premiers acteurs du changement	P21
Une collecte sélective et collective	P12	Annexes	P22
La biomasse, une énergie plus durable	P13		





# UNE SECONDE LIGNE DE TRAMWAY EN 2025



La mise en service de la première ligne de tramway, en 2013, a permis d'augmenter la fréquentation du réseau tram-bus de 65% en 6 ans. Mode de transport 100% électrique, moins consommateur d'espace et moins polluant, le tramway est, par sa nature même, à la charnière des grands défis de la transition écologique.

Pour répondre aux enjeux de mobilité durable, Tours Métropole Val de Loire souhaite développer l'offre de transports en commun et déployer un réseau cohérent et performant. Suite à la concertation préalable, qui s'est déroulée au printemps 2018, et aux échanges

avec les communes, la Métropole a acté le tracé de la 2ème ligne de tramway, dont la mise en service est prévue à l'horizon 2025.

Ce tracé permettra de desservir des pôles de vie et de services majeurs du territoire : les deux centres hospitaliers régionaux universitaires de Trousseau et Bretonneau, de nombreux équipements scolaires, sportifs, culturels et commerciaux. Seront également irrigués des quartiers à forte densité d'habitat et d'autres qui font l'objet de réaménagement et de nouveaux programmes de construction (les Fontaines, Maryse Bastié et la ZAC Beaumont-Chauveau à Tours). Une

extension de la ligne A du tramway est également à l'étude afin de desservir l'aéroport de Tours. En parallèle, le Syndicat des Mobilités de Touraine a lancé une étude sur l'insertion d'une 3ème ligne de tramway afin de relier Saint-Cyr-sur-Loire et Saint-Pierre-des-Corps. Autant de projets qui, ajoutés à la politique de développement des pratiques cyclables, du covoiturage et de l'autopartage, permettront de poursuivre la diminution des émissions de polluants et d'améliorer singulièrement la qualité de l'air que l'on respire dans la Métropole.



## UN RÉSEAU PLUS ACCESSIBLE

Un budget de 316 567 € a été consacré au programme d'aménagement et de mise en accessibilité de 36 arrêts de bus.

## UN RÉSEAU PLUS PROPRE

Entre 2013 et 2016, de nouvelles motorisations sur le parc de bus métropolitain ont permis de diminuer de 50% les pollutions émises.





# LE VÉLO EN PLEIN ESSOR

Les pratiques cyclables, qu'elles soient destinées aux loisirs ou aux déplacements quotidiens, sont en plein développement. Tours Métropole Val de Loire, qui souhaite promouvoir ces modes doux, met à disposition des habitants et des touristes, depuis 2017, un « Accueil Vélo Rando », situé à proximité de la gare de Tours. Cet espace offre un panel de services adaptés à tous : accueil personnalisé, point informations et conseils sur les sentiers et itinéraires cyclables (Loire à Vélo, etc.), ateliers d'autoréparation (63% des utilisateurs), point abonnements Vélociti, espace de détente, consignes sécurisées et douches. Depuis son ouverture, l'équipement métropolitain a accueilli 43 nationalités (l'Allemagne en tête) mais aussi et surtout de très nombreux tourangeaux, avec plus de 10 000 cyclistes locaux ! Par ailleurs, le territoire métropolitain offre également 620 kilomètres d'aménagements cyclables dont 340 kilomètres de voirie « apaisée ». Il est aussi riche de 11 500 places sur arceaux qui permettent de déposer son vélo facilement et de façon sécurisée : 420 places



sécurisées et 10 parcs à vélo sont disponibles. Tours Métropole Val de Loire développe ses aménagements cyclables ainsi que

ses infrastructures pour répondre aux besoins des tourangeaux, dont un sur deux est un cycliste régulier ou occasionnel.

## EN VÉLO AVEC LE PÈRE GORIOT !

Depuis 2017, l'Accueil Vélo Rando propose six nouvelles boucles à vélos, pour un total de neuf. Trois d'entre elles sont consacrées à la découverte de l'écrivain Honoré de Balzac.

## VÉLO, BOULOT, DODO...

Tours Métropole Val de Loire a été classée comme la cinquième métropole française en matière de trajets domicile-travail par l'INSEE en 2018. 7% des habitants utilisent ainsi ce mode de déplacement.





# DE MESURES POUR RÉDUIRE LE BRUIT DES INFRASTRUCTURES

Un coup de klaxon, une voiture qui roule puis deux, puis trois, un périphérique, une autoroute, un train qui passe au loin, une gare... autant de choses qui contribuent à la mobilité de chacun d'entre nous mais qui peuvent également se transformer en nuisances. Afin de limiter les effets du bruit sur sa population et pour se conformer à la réglementation européenne en vigueur, Tours Métropole Val de Loire est en cours de réalisation de ses Cartes de Bruit Stratégiques. Celles-ci établissent un diagnostic de la situation sonore dans la Métropole en représentant graphiquement le bruit par des courbes de niveaux. Il est alors possible de quantifier les nuisances et les populations auxquelles elles pourraient porter préjudice. Tours Métropole dispose déjà de Cartes de Bruit Stratégiques, réalisées en 2010, qui doivent aujourd'hui être réactualisées afin de prendre en compte les évolutions du territoire : première ligne de tramway, boulevard périphérique nord-ouest, nouvelles zones urbanisées....



Une fois réalisées, ces cartes seront complétées par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement dont l'objectif est la mise en place d'actions concrètes et ciblées, puisque les zones les plus sensibles auront été préalablement identifiées. Le

plan de prévention permet aussi de conserver et mettre en valeur « les zones de calme » sur le territoire. Ce plan sera composé de deux parties : un bilan des actions menées et les futures à mettre en place, en lien avec les évolutions issues du nouveau diagnostic.

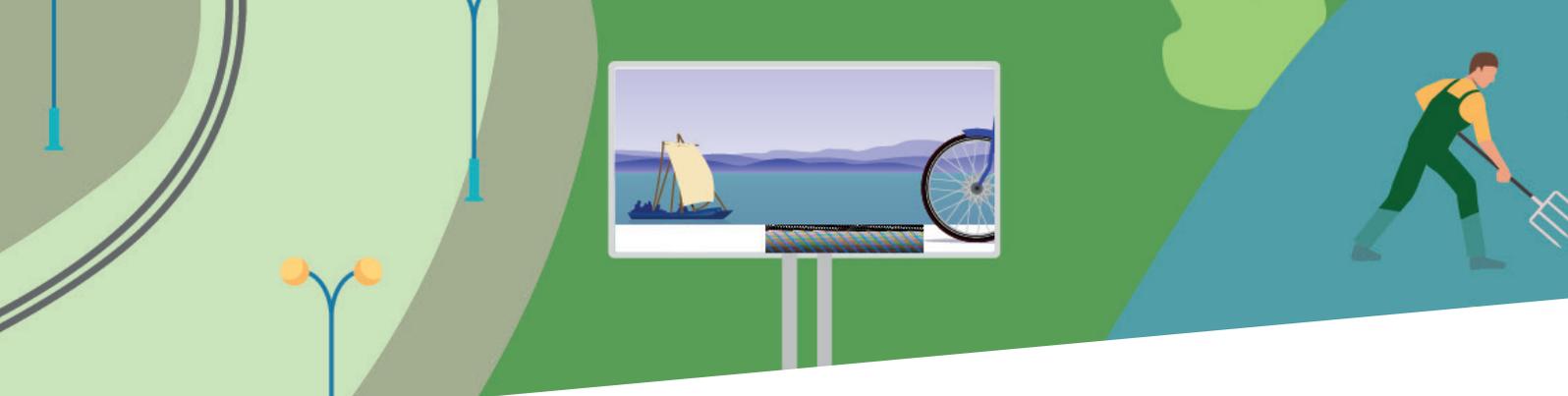
## DE NOUVELLES PROTECTIONS POUR LES HABITANTS...

Riche en antioxydants et en vitamines, la noix de coco est également synonyme de tranquillité ! Ainsi, un mur anti-bruit en fibres de noix de coco tressées a été réalisé sur la route de Monts (autour du quartier des Bordes) en 2019.

## IL FAIT BON VIVRE DANS LA MÉTROPOLE...

Et surtout respirer ! Selon l'hebdomadaire *Le Point*, nous serions la première Métropole pour la qualité de l'air. Dans le cadre du partenariat qui lie la Métropole à Lig'Air, 4 stations mesurent en temps réel sur le territoire la qualité de l'air (l'une d'entre elles a été renforcée en 2019 pour analyser les particules très fines) afin d'anticiper les pics de pollution.





# DES PAYSAGES À PROTÉGER



La qualité des paysages qui la composent constitue l'un des ajouts majeurs de la Métropole. Un atout pour celles et ceux qui y vivent tout au long de l'année, bien sûr, mais également pour le rayonnement du territoire au-delà de ses frontières et pour son attractivité touristique. Préservés, ces paysages doivent être aussi protégés.

C'est l'objet du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI). En effet, les publicités, si elles font partie de notre environnement et sont une composante du développement économique, sont nombreuses, lumineuses, colorées... et représentent parfois une réelle gêne visuelle lorsque l'on veut profiter de la qualité des

paysages. Des outils existent déjà mais ils sont différents dans chacune des 22 communes de la Métropole. D'où l'intérêt de disposer d'un seul règlement à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Par exemple, le secteur sauvegardé de la Ville de Tours (dénommé désormais « site patrimonial remarquable ») protège le paysage à dominante urbaine du centre-ville. Le Plan de Paysage du Val de Luynes fait de même avec les territoires plus ruraux de Berthenay, Luynes, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Genouph et Savonnières, et d'autres outils existent ailleurs dans la Métropole. Sans oublier, l'UNESCO qui a inscrit le Val de Loire au Patrimoine Mondial en

2000 au titre de « paysage culturel évolutif et vivant ».

Le RLPI doit permettre d'adapter la réglementation nationale en matière de publicités, d'enseignes et de pré-enseignes à une échelle locale, en choisissant des règles adaptées aux spécificités du territoire. Les élus métropolitains ont notamment demandé que des limites soient fixées au développement des panneaux publicitaires numériques. Le projet de RLPI de la Métropole sera arrêté en février 2020 et doit être soumis à l'avis des communes ainsi qu'à une enquête publique. Son approbation est prévue d'ici fin 2020.



## UN PAYSAGE NATUREL QUI S'ENRICHIT

Tours Métropole Val de Loire a répondu à un appel à projet du Conseil Départemental destiné à protéger la biodiversité. Dans ce cadre, elle a creusé deux nouvelles mares à La Gloriette et en a acquis une troisième sur la commune de Notre-Dame-D'Océ, qui sera l'objet d'une renaturation en 2020.

## ET ENSUITE ?

Les enjeux de l'aménagement du corridor ligérien sont nombreux : meilleure intégration paysagère des routes départementales, qualification de l'entrée Est de la Métropole, ouvertures visuelles sur la Loire et la rive opposée, levée ou masquage des points noirs visuels...

# ECOPÂTURAGE, UNE ALTERNATIVE POUR LES ESPACES NATURELS

Depuis plusieurs années, les chèvres et les moutons de la Métropole dorment à la belle étoile après s'être repus des repas que représentaient pour eux les espaces verts métropolitains. L'éco-pâturage urbain, initié en 2018 sur les bords de Cher à Tours, a été étendu en 2019 aux communes de Chambray-les-Tours (Parc Messon) et Saint-Avertin (vallon de la Camusière).

Au vu des retours – positifs - qui ont suivi ces premières expériences, cette méthode de gestion écologique des espaces naturels pourrait concerner également des espaces situés au nord de la Métropole ainsi que les îles du Cher. Les espaces à dominante rurale sont aussi concernés par cette politique publique et confiés à des éleveurs locaux depuis 2018. C'est le cas pour les prairies de Bois de Planté à Villandry et de Cangé à Saint-Avertin. Cette méthode est également utilisée dans certains périmètres de protection de captage d'eau potable, comme l'île aux Brions à



Savonnières et Villandry, et cela devrait se poursuivre dans les autres zones de captages. Ce mode de gestion est proposé gratuitement aux communes de Tours Métropole Val de Loire.

Pour composer son cheptel, Tours Métropole, soucieuse du maintien de la diversité des espèces animales et des races identitaires de son territoire, travaille avec des

associations de préservation des races locales : cou-clair du Berry (chèvres), Berrichons et Solognots (moutons).

Si les conditions sanitaires le permettent, Tours Métropole Val de Loire adopte également des chèvres et moutons recueillis par la fourrière métropolitaine. Pour ces animaux, c'est une nouvelle vie qui commence !



## ET LE TRANSPORT ALORS ?

La Métropole a acquis une bétailière pour transporter son cheptel. Elle est mise à disposition, gratuitement, des communes qui en font la demande.

## LA BIODIVERSITÉ URBAINE N'EST PAS OUBLIÉE

Des Inventaires de la Biodiversité Communale ont été réalisés sur les communes de La Riche et de Notre-Dame-d'Oé. Un troisième est en projet pour la Ville de Tours.



# DES JARDINS NOURRICIERS AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

Ecrin de nature en plein cœur de la Métropole, lieu de promenade privilégié des piétons et des cyclistes, espace dédié à l'éducation à l'environnement, le site de La Gloriette accueille depuis quelques mois des jardins collectifs. Porté par Tours Métropole Val de Loire, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire, ce projet a permis de créer en 2018 une soixantaine de parcelles - mise à disposition des habitants dès le printemps 2019.

Composée d'habitants, l'association «Les Eco jardiniers de La Gloriette» assure la gestion administrative des parcelles et les attribue, sur la base d'un critère très simple : résider ou travailler à moins de 15 minutes à pieds, à vélo ou en transports en commun du site. Une proximité cruciale pour des jardins au bilan carbone qui se veut le plus neutre possible.

Respectueux des ressources naturelles (eau, compostage) et de la vie des sols (désherbage manuel ou mécanique, sans intrants chimiques), les jardiniers de La Gloriette sont les ambassadeurs



d'une alimentation saine et d'une biodiversité préservée. Pour en prendre de la graine, les jardiniers amateurs bénéficient de formations (gratuites) de la part des jardiniers métropolitains pour s'initier aux bonnes pratiques du jardinage naturel. Et cette année, l'installation

de panneaux photovoltaïques complète le dispositif pour tendre vers plus d'autonomie énergétique. Forte de ce succès, Tours Métropole Val de Loire appuie sur le champignon et prévoit en 2020, une deuxième tranche de travaux pour atteindre les 100 parcelles !

## LA SIGNALÉTIQUE DES PARCS MÉTROPOLITAINS

va être unifiée et renforcée dans les prochains mois. Cela n'est pas encore très connu mais Tours Métropole Val de Loire a en charge aujourd'hui plus de 370 hectares d'espaces naturels sur son territoire (Bois de la Rabelais à Saint-Cyr-sur-Loire, Parc des Grandes Brosses au nord de la Métropole, Iles Noires à La Riche...).

## LES ILES NOIRES,

justement, ont fait l'objet d'un Inventaire de la Biodiversité Communale qui s'est achevé en 2019. Objectif : identifier les espèces végétales et animales à protéger avant de réaliser des aménagements, notamment pour rouvrir les accès à la Loire à partir du site et faciliter les déplacements piétons et cyclables. Premiers travaux en 2020.

# L'INSTALLATION DE MARAÎCHERS SE POURSUIT...

Le territoire métropolitain bénéficie de terres propices au maraîchage. Mais l'urbanisation a entraîné une diminution importante du nombre d'agriculteurs. Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par Tours Métropole Val de Loire s'est fixé comme objectif de faciliter la réinstallation de maraîchers, afin de favoriser la production et la consommation de proximité et promouvoir une alimentation saine et responsable, accessible à tous. Enfin, le PAT doit permettre de défendre le juste prix payé aux producteurs pour leur travail. L'une des actions concrètes menée par la Métropole dans ce cadre, est l'aide à l'installation d'agriculteurs. 17 exploitations réparties sur 213 hectares ont ainsi pu être soutenues, qu'il s'agisse de maraîchers, d'éleveurs ou de viticulteurs. L'année 2020 devrait témoigner de la montée en puissance de cette politique publique, avec l'installation potentielle de 2 nouveaux maraîchers à La Riche et Saint-Pierre-des-Corps, dans le cadre d'un partenariat entre la Métropole et les communes



concernées. L'objectif, ambitieux, de la Métropole est de tendre vers une autonomie alimentaire de 15% pour ses 300 000 habitants. Pas toute seule bien sûr, mais avec l'ensemble des acteurs de la filière, dont la Chambre d'agriculture, l'Etat et l'ensemble des collectivités territoriales. Les contrats de réciprocité signés par Tours Métropole avec les

10 autres intercommunalités du département vont dans ce sens. C'est le cas également du projet de légumerie, qui permettra de laver, éplucher, mettre en barquette ou en conserve les fruits et légumes des producteurs métropolitains, dans le but de faciliter leur transformation et donc leur distribution auprès des cantines, restaurateurs et habitants.

## EN COMMENÇANT PAR LES PLUS JEUNES...

Tours Métropole a adopté en juillet 2019 un protocole d'engagement pour une restauration collective de qualité et de proximité, en augmentant la part de produits locaux dans les cantines. 9 communes, représentant plus de la moitié des habitants de la Métropole, l'ont d'ores et déjà adopté.

## VITICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

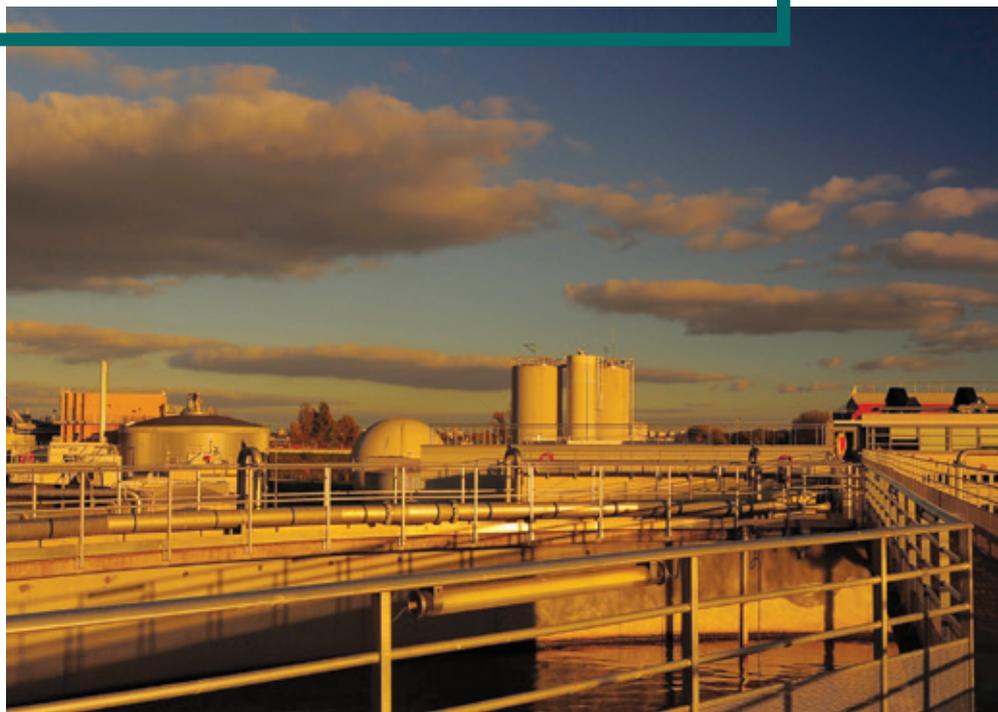
Tours Métropole Val de Loire investit dans des mesures préventives, comme l'achat de stations météo ou de dispositifs anti-grêle, afin d'aider les viticulteurs à anticiper les aléas climatiques et leur évolution rapide.





# LES EAUX USÉES VALORISÉES

Tours Métropole Val de Loire a produit 18 000 tonnes de boues en 2018. Mais d'où viennent-elles ? Elles sont issues d'un long processus démarrant dans les canalisations des habitations métropolitaines. Les eaux usées qui y transitent sont ensuite traitées au sein de la station d'épuration de la Grange David, à la Riche. C'est ici qu'elles vont être épurées. Un sous-produit - des boues d'épuration - va être injecté sous forme de gaz dans le réseau de distribution GrDF après un processus de méthanisation. L'unité biométhane a produit, en 2018, 9 879 mWh (mégawatt-heure). Dans un futur proche, la Métropole devrait porter cette production à 14 768 mWh. Autant d'énergie qui était auparavant perdue, l'objet premier de la station d'épuration n'étant pas bien sûr, la production d'énergie mais le traitement des eaux usées : c'est ce que l'on appelle la récupération de chaleur fatale. Ainsi, cette production dépasserait la consommation énergétique de la station d'épuration (10 300 mWh), pourtant le plus gros consommateur de la Métropole. Le processus d'épuration se poursuit avec le rejet de l'eau, épurée à plus de 95% en Loire.



Mais des boues subsistent à l'issue de l'ensemble du processus. Elles seront épandues sur des terres agricoles, qu'elles contribueront à fertiliser (leur richesse en carbone, azote et phosphore est très importante). Cet épandage fait l'objet d'une réglementation très rigoureuse, garantissant son innocuité : des analyses sont réalisées chaque mois et l'ensemble des matières sèches est

parfaitement traçable. En produisant de l'énergie et en contribuant au développement de l'agriculture locale, le circuit de l'eau illustre les efforts de la Métropole pour développer une économie circulaire « bas carbone ». Cette démarche contribue également à la solidarité entre les territoires, à l'échelle de l'ensemble du département.



## L'EAU, CETTE RESSOURCE PRÉCIEUSE...

Autre exemple de solidarité : durant la sécheresse de l'été 2019, Tours Métropole Val de Loire a exporté sa production d'eau vers Vouvray, Cinq-Mars-La-Pile et Saint-Roch. Le territoire métropolitain n'a lui, pas rencontré de difficultés en matière de ressource.

## ET APRÈS ?

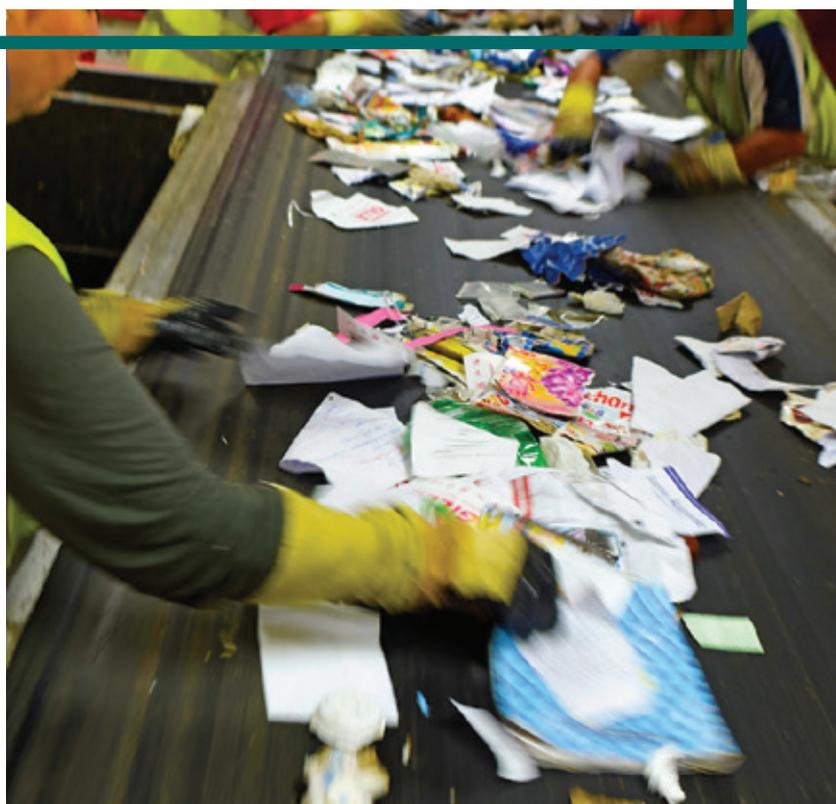
Ces échanges pourraient être formalisés grâce à des contrats de réciprocité, ces derniers permettent de lier la Métropole et une autre intercommunalité dans différents domaines (développement économique, énergie, agriculture et alimentation...). La thématique de l'eau pourrait être ajoutée à ces derniers.



# UNE COLLECTE SÉLECTIVE ET COLLECTIVE

C'est en 2023 que le territoire métropolitain devrait accueillir son centre de tri interdépartemental, sur la commune de Parçay-Meslay. Ce projet rassemblera 11 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), répartis sur trois départements, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et la Sarthe. Il couvrira les besoins de 900 000 habitants, avec une capacité de traitement de 50 000 tonnes d'emballages recyclables et de journaux-magazines par an. Aujourd'hui, le centre de tri de la Grange David à la Riche traite 20 000 tonnes de déchets recyclables. Il collecte et trie les emballages plastiques et métalliques, les papiers cartons, les briques alimentaires, les films et sacs plastiques vides. Mais ce centre a atteint ses capacités maximales de traitement.

Il était donc nécessaire de trouver une solution, d'autant plus que la Loi sur la Croissance Énergétique pour la Croissante Verte du 17 août 2015, impose aux collectivités territoriales de nouvelles consignes de tri. Il s'agit également de l'un des objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des



Déchets (PRPGD) de la Région Centre Val-de-Loire, qui vise à optimiser les performances de tri. Le nouvel équipement, en plus d'augmenter sa capacité de traitement, permettra de collecter plus de produits, notamment les

pots de yaourts et les barquettes plastiques. Afin de mener à bien ce projet de centre, une Société Publique Locale (SPL) a été créée au 1er janvier 2019, associant l'ensemble des partenaires du projet.

## LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !

Une grande quantité de composteurs - 20 086 - a été distribuée aux habitants qui disposent d'un jardin, afin qu'ils puissent valoriser eux-mêmes leurs déchets de jardin et de cuisine. Le taux d'équipement, sur l'ensemble du territoire, représente 29.6%.

## ET POUR CEUX QUI N'ONT PAS DE JARDIN

Ils peuvent également réduire leur production de déchets grâce aux lombricomposteurs fournis par la Métropole (des composteurs d'intérieur qui fonctionnent avec des lombrics). 550 d'entre eux sont en fonctionnement sur le territoire. De plus, 9 sites de compostage partagé ont été installés avec le soutien de Tours Métropole Val de Loire.





# LA BIOMASSE, UNE ÉNERGIE PLUS DURABLE

Se chauffer avec une énergie largement renouvelable, moins polluante, créatrice de nouveaux emplois et permettant de réduire les déchets issus de la filière bois, c'est possible ? Dans la Métropole de Tours, oui, à l'horizon 2023 où devrait être achevé le nouveau réseau de chaleur biomasse. Les travaux ont débuté en mars 2019. Ce réseau sera déployé sur une partie de Tours Ouest et de la Riche et couvrira les besoins de 9 800 logements. Il sera alimenté par une chaufferie biomasse située dans le quartier du Menneton, à Tours. La production d'énergie de cette dernière sera à 73% renouvelable et issue de 27 tonnes de bois provenant d'un rayon de moins de 100 km, ceci afin de limiter le coût environnemental du transport. Cet équipement permettra d'éviter l'émission de 19 210 tonnes de CO<sub>2</sub>, ce qui revient à effacer l'empreinte carbone des 800 bâtiments publics du territoire. In fine, ce réseau de chaleur chauffera principalement les logements sociaux du secteur et de nombreux



équipements majeurs, comme les hôpitaux Clocheville et Bretonneau, des gymnases, des crèches, des écoles, l'Hôtel de ville de Tours et des bâtiments universitaires. Le développement de ce projet répond aux objectifs fixés par la Loi de la Transition énergétique

pour la croissance verte, à savoir la réduction forte des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique. Il a reçu le soutien de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

## DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE

Le groupement d'achat pour la fourniture d'énergie aux communes adhérentes au Service commun métropolitain de l'énergie répond aux besoins de 76 % des consommations électriques des bâtiments communaux et métropolitains du territoire. En 2019, la Métropole a renouvelé son contrat qui lui permet de disposer d'une offre de fourniture d'électricité « 100% verte ».

## LE SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE

a été initié en août 2018. Après une phase de diagnostic et de fixation des grands objectifs métropolitains (limitation des gaz à effet de serre, réduction des consommations énergétiques, développement des énergies renouvelables), un plan d'actions va être déployé progressivement, d'ici 2030.

# UNE PLATEFORME POUR RÉNOVER L'HABITAT

Rénover son logement pour réduire ses consommations énergétiques... Oui, mais comment ?

À qui s'adresser ? Quelles sont les meilleures pratiques à mettre en place ? Comment obtenir des aides financières ? La Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat ARTEMIS mise en service en janvier 2020, répond à toutes ces questions.

Mis en place par la Métropole, ce nouvel outil accompagne les propriétaires et les acteurs du secteur de l'immobilier et du bâtiment, dans l'amélioration de la performance énergétique des logements du territoire. Concrètement, ARTEMIS, c'est une plateforme d'informations et d'accompagnement - accessible à tous et gratuite - dotée d'un espace situé dans le quartier du Sanitas à Tours, d'un numéro de téléphone unique et d'un portail web dédié. ARTEMIS permet aussi d'accéder à des aides financières, à des accompagnements personnalisés en fonction des besoins de chacun, et à un annuaire des professionnels du bâtiment.



Cette Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat est le fruit de nombreux partenariats entre les acteurs institutionnels (communes, les services de l'Etat...), ceux du bâtiment, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les professionnels de l'immobilier et du secteur

social, les opérateurs de services aux particuliers, les banques, les assurances ainsi que les fournisseurs d'énergie.

À découvrir sur :

[www.artemis.tours-metropole.fr](http://www.artemis.tours-metropole.fr)

## UNE MÉTROPOLIS QUI INVESTIT POUR RÉNOVER LES LOGEMENTS

Au titre de son Programme Local de l'Habitat 2018-2023, Tours Métropole Val de Loire a prévu d'investir 15 millions € pour le logement social et privé, ainsi que pour la construction de 10 000 nouveaux logements et la réhabilitation de 6 500 autres.

## POUR CONSTRUIRE UNE VILLE PLUS DURABLE

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain va générer près de 200 millions € d'investissements dans 4 quartiers prioritaires (Sanitas et Maryse-Bastie à Tours, La Rabière à Joué-lès-Tours et La Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps) afin, notamment, de rendre plus performants sur le plan énergétique de nombreux logements et équipements publics (écoles, crèches, gymnases, etc.)





# TOURISME, LA PART BELLE AUX DÉPLACEMENTS DOUX



Pour découvrir un territoire, de multiples moyens de déplacement sont possibles. Dans la Métropole de Tours, on met l'accent sur le développement de modes doux et vertueux, pour une expérience touristique la plus éco responsable possible. Pour ceux qui préfèrent flâner librement et à leur rythme, dix sentiers supplémentaires de petite randonnée ont été créés en 2019, étoffant ainsi l'offre de randonnées

urbaines sur la métropole avec 36 sentiers désormais disponibles. Pour les amateurs des deux-roues, ils auront le plaisir d'arpenter, après « La Loire à Vélo » qu'on ne présente plus, un nouvel itinéraire cyclotouristique en bord de Cher. Son nom ? « Cœur de France à vélo », qui s'étendra en 2026, sur près de 330 km entre l'Allier et la Métropole. A faible impact environnemental,

le vélo est un puissant outil d'attractivité touristique que la Métropole souhaite développer. La fréquentation des itinéraires cyclables ne cesse d'ailleurs d'augmenter sur le territoire : +6.9% de passages enregistrés sur le compteur à Savonnières et +8.9% sur le compteur des 2 Lions à Tours. Enfin, pour ceux qui aiment prendre leur temps, le bateau reste le mode de déplacement à privilégier pour observer, au rythme de l'eau, les merveilles des paysages ligériens. Tours Métropole Val de Loire favorise le développement de la batellerie de Loire, en soutenant la construction ou la réhabilitation de bateaux traditionnels et en distinguant des projets innovants, qui facilitent, par exemple l'intermodalité avec la possibilité d'embarquer son vélo à bord, ou les bateaux qui se dotent d'un mode de propulsion « propre ». Par ailleurs, la Métropole a réalisé une étude permettant d'identifier les « points noirs » en matière de navigation (notamment les ponts) sur la Loire, pour permettre à terme, leur franchissement.

## DES ENVIES EN 2020 ?

Cette année, le projet « Envies de Loire » se concrétise avec l'aménagement de 7 « portes » de Loire réparties en rives gauche et droite. Ces aménagements ont pour but de renouer les relations entre la ville et le fleuve.

## UNE AUBERGE « VÉLO FRIENDLY » !

En octobre 2019, une auberge de jeunesse nouvelle génération est sortie de terre, avenue Grammont à Tours. Construit par la Métropole, ce nouvel équipement hôtelier nommé « The People Hostel » dispose d'une capacité d'accueil de 134 lits et de 60 stationnements vélo sécurisés.





# LES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS SE METTENT AU VERT



Offrir des équipements adaptés aux besoins des habitants, telle est la volonté de Tours Métropole Val de Loire qui souhaite répondre aussi, par la construction d'équipements culturels et sportifs, aux enjeux de transition écologique. La halle sportive de Berthenay est un bon exemple. Outre sa réhabilitation intégrale, la Métropole a souhaité optimiser la performance énergétique du bâtiment : isolation thermique par l'extérieur, aération adaptée et chaufferie à bois. Plus efficace, moins énergivore, la halle

sportive est aussi un équipement mutualisé. Elle profite aussi bien aux habitants de Berthenay qu'aux sportifs des communes situées à l'Ouest de la Métropole. Ecoresponsable, le Temps Machine l'est aussi ! Située à Joué-lès-Tours, la salle métropolitaine dédiée aux musiques actuelles s'est fixée comme priorité de diminuer sa production de déchets. Ainsi, plus de gobelets réutilisables et des bouteilles en verre, des boissons à grande majorité locales et des

déchets organiques compostés sur place. Idem pour les repas servis au personnel, qui deviennent bien maigres en emballages, car préparés à partir de produits « en vrac » ! D'autres évolutions à venir en 2020 comme le verdissement du contrat d'électricité, le recyclage des mégots de cigarettes ou encore la réduction de l'usage de papier et d'encre dans les supports de communication.

## AUCARD, ROCK ET DURABLE

L'incontournable festival musical tourangeau, à l'occasion de sa 34ème édition à La Gloriette, a réalisé un bilan carbone pour connaître les émissions de gaz à effets de serre pendant la manifestation. Résultat : 172 tonnes de CO2, soit l'émission annuelle de cinq familles de quatre personnes. Fort de ce résultat, le festival poursuit les actions engagées afin de réduire, toujours plus, son empreinte environnementale.

## ET LES AUTRES ?

Le Potager Electronique, autre festival musical à La Gloriette et aussi engagé dans une diminution de son empreinte carbone en mettant la priorité sur les transports doux, les contenants réutilisables et les produits locaux... Le parc de La Gloriette n'est évidemment pas en reste avec de nombreuses animations et fêtes écoresponsables organisées durant toute l'année, dont la Fête d'Automne et son repas éco-solidaire zéro gaspi et 100% local, organisé au profit de la Banque Alimentaire de Touraine.



# L'ENVIRONNEMENT « GRANDEUR NATURE » À LA GLORIETTE



C'est le Parc Métropolitain de La Gloriette (situé sur les communes de Tours et Joué-lès-Tours) qui accueille les différents ateliers et activités de sensibilisation à l'environnement de la Métropole. Cet espace de 200 hectares se compose de jardins pédagogiques, d'infrastructures et de lieux de détente qui laissent libre cours à l'expérimentation pour tous les publics.

La Maison de La Gloriette en constitue le cœur battant. Elle

permet aux différents publics (habitants, scolaires, centres de loisirs, enfants inscrits en crèche, usagers d'EPHAD, personnes en situation de handicap, etc.) de participer à des ateliers, proposés par les animateurs métropolitains ou des associations locales. 73 ateliers ont été réalisés en 2018. Au programme : jardinage, cosmétique, recyclage, découverte de la nature, cuisine et antigaspi... 2019 a mis à l'honneur l'astronomie, avec la commémoration des 50 ans

du premier pas de l'homme sur la lune.

L'année 2019 a par ailleurs permis d'expérimenter les ateliers sans réservation. En principe, à La Gloriette, il vaut mieux réserver (90% des ateliers font le plein). D'où l'idée de proposer une nouvelle offre, plus souple, avec une durée plus courte, afin de permettre au public de participer plus spontanément à une activité. Cette nouvelle offre a permis de toucher un autre public, particulièrement les touristes et les usagers de La Loire à Vélo, durant la période estivale. Bien sûr, l'éducation des plus jeunes reste l'enjeu principal du site de La Gloriette. Un programme adapté leur est dédié et proposé aux enseignants de l'ensemble des communes de La Métropole. 5 753 enfants ont ainsi été accueillis en 2018. Ils bénéficient depuis l'été dernier d'un nouveau lieu d'accueil : une serre bioclimatique de 50 m<sup>2</sup>, qui a de faux airs d'OVNI...



## ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, ON EN PARLE ?

La Classe Climat est un nouveau dispositif mis en place pour l'année scolaire 2019-2020. Elle propose aux enfants des outils (ludiques, bien sûr) pour comprendre les enjeux du changement climatique : ses causes, ses conséquences et les solutions concrètes à mettre en place pour atténuer ou s'adapter à ce changement.

## LA GLORIETTE SE FAIT UNE TOILE

Parmi les temps forts de l'année, le cinéma en plein air fait toujours recette (en 2019, avec « Les Indestructibles 2 »). C'est également le cas du Festival International du Cirque du Val de Loire ou du Festival Aucard de Tours.

# RISQUE INONDATION : PLACE À L'ACTION !



Les territoires de Tours Métropole Val de Loire et de la Communauté de Communes Touraine Est Vallées font l'objet d'un risque important d'inondation avec 18 communes vulnérables, 130 000 habitants et 66 000 emplois potentiellement impactés. C'est dans ce cadre et au regard d'une actualité qui témoigne régulièrement de la nécessité de se préparer à la survenance du risque que les 2 intercommunalités ont adopté leur Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation en 2017. Décliné de cette stratégie, le

Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) a été finalisé en 2019. Il s'agit d'une feuille de route opérationnelle qui vise à rendre le territoire résilient, c'est-à-dire en capacité de retrouver un fonctionnement normal (pour les habitants, les entreprises et les services publics) le plus rapidement possible, en cas de crue. Le PAPI comporte 45 actions, qui vont de la sensibilisation des populations, en passant par l'amélioration du système de prévision de crues ou le renforcement des digues

de Loire ou du Cher. Les impacts environnementaux de ces actions, liés notamment à la préservation de la biodiversité, ont été évalués afin de les réduire. D'ici la labellisation du PAPI au printemps 2020, la Métropole met parallèlement en œuvre le Plan Loire Grandeur Nature - un plan d'investissement de 24 millions d'euros qui vise à améliorer la sécurité des digues, cofinancé par l'Etat, le Département d'Indre-et-Loire, la Métropole et les autres intercommunalités concernées.

## RÉTABLIR LE BON FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE DU CHER

constitue l'un des enjeux majeurs du PAPI. Pour y parvenir, il est nécessaire de lutter contre les sédiments qui s'accumulent au fil du temps. Dans ce sens, le syndicat du Nouvel Espace du Cher a expérimenté, en octobre 2019, une opération d'écrêtement des bancs de sable situés en amont du grand barrage de Rochepinard.

## ET LE CHER ?

Quand on parle de risque d'inondation, les crues de Loire viennent naturellement à l'esprit. Mais le Cher, lui aussi, doit être surveillé. La Métropole s'y efforce, au quotidien en analysant le niveau du cours d'eau mais également en formant ses agents à réagir en cas de crue. Une quarantaine d'entre eux ont ainsi été formés en 2019.





# OPÉRATION NETTOYAGE DU CHER



Chaque début d'automne, le niveau du Cher est abaissé afin de procéder à divers travaux d'entretien sur les barrages de Rochepinard, la rivière de contournement de l'Île Balzac, et à l'inspection des digues du Cher. En 2019, Tours Métropole Val de Loire a profité de cette « mise en chômage » du Cher pour mener une opération de nettoyage. Objectif : préserver la qualité des

milieux aquatiques et sensibiliser les habitants au traitement des déchets, au respects de nos rivières et plus largement de notre environnement. Entre le pont de l'autoroute A10 et le pont du tramway, les agents métropolitains, sont ainsi descendus dans le lit du Cher afin de le débarrasser des nombreux déchets qui le jonchent, avec le concours des services de Police.

Une « pêche » malheureusement fructueuse : 11 caddies, 9 vélos, 5 motos... et plus surprenant : une photo de Dalida ! Le bateau faucardeur, utilisé habituellement pour l'arrachage de plantes invasives, s'est avéré être un outil précieux pour faciliter la récupération d'objets encombrants ou situés dans des zones difficilement accessibles.



## PAS DE RÉPIT POUR LES PLANTES INVASIVES

Outre les déchets et encombrants de toutes sortes, le Cher est aussi un lieu où se développent de nombreuses plantes. Or, elles ne sont pas toutes favorables à la biodiversité aquatique. C'est pourquoi la Métropole mène chaque année, des chantiers de faucardage pour lutter contre les plantes invasives. En 2019, 262 tonnes ont été retirées contre 185 tonnes en 2018.

## LE PETIT CHER A TOUT D'UN « GRAND » !

Affluent du Cher, le Petit Cher a fait l'objet d'un chantier de restauration en 2018, dans le quartier des 2 Lions. Pilotés par le Syndicat du Nouveau Espace du Cher, ces travaux consistaient à réduire la largeur du cours d'eau pour redynamiser les écoulements et favoriser le développement de la biodiversité aquatique. L'occasion aussi de réaménager les berges pour offrir aux promeneurs un nouvel espace de détente. Chantier de restauration appelé à se poursuivre, ces prochaines années, sur de nouveaux tronçons du cours d'eau.



# UNE MÉTROPOLE IMPLIQUÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Si Tours Métropole Val de Loire adapte ses politiques publiques, la gestion de son patrimoine et le comportement de ses agents aux exigences de la transition écologique, les autres acteurs du territoire font de même.

Dans ce cadre, les contrats de réciprocité signés en 2019, en plus d'être innovants (la Métropole est la première en France à s'engager de la sorte avec la totalité des autres intercommunalités de son territoire départemental), font une large place aux objectifs du développement durable. La politique énergétique, la gestion des déchets, le Projet Alimentaire Territorial ou les mobilités font par exemple l'objet de ces contrats, avec comme vocation de coordonner les efforts réalisés par les intercommunalités en la matière.

Des interactions sont également à l'œuvre avec les communes membres de la Métropole.

Ainsi, dans le cadre de sa politique d'accompagnement de la suppression des produits



phytosanitaires, elle acquière des équipements techniques destinés à la propreté urbaine et l'entretien des espaces verts. Un désherbeur non polluant, moins bruyant et qui permet de récupérer l'eau a rejoint en 2019 un parc de matériels déjà fourni.

Tours Métropole Val de Loire soutient également les communes dans le renouvellement de leur

parc automobile, au travers du financement de l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides (ces véhicules pouvant être particuliers ou utilitaires, à deux, trois ou quatre roues). Le même fonds lui permet de contribuer à l'organisation d'événements liés à l'environnement ou de développer le covoiturage.

## DES PAPIERS BIEN RECYCLÉS :

3 communes métropolitaines (Ballan-Miré, Joué-lès-Tours et Saint-Cyr-sur-Loire) utilisent le service Recygo. Le principe est simple : l'entreprise, une filiale de La Poste, collecte les papiers dans les bacs à courriers et les recycle en recourant à des salariés en insertion. Plus de 5 tonnes de papiers sont ainsi recyclés au sein de ces 3 communes, en une année.



## DES DÉCHETS DE PAPIER,

la Métropole en produit elle-aussi dans ses propres services. Ils font l'objet d'une collecte et d'un traitement spécifiques réalisés par des agents métropolitains.



# LES AGENTS, PREMIERS ACTEURS DU CHANGEMENT

Lorsque l'on a en charge, comme c'est le cas de Tours Métropole Val de Loire, de nombreuses compétences qui participent à la transition écologique, on se doit d'être exemplaire dans la mise en œuvre de ses politiques publiques. Cette exemplarité commence par les (bonnes) pratiques qui sont celles des agents métropolitains dans l'exercice de leurs missions. Les outils informatiques, s'ils contribuent à l'efficacité professionnelle, sont également émetteurs de gaz à effet de serre. Dans cette logique, l'installation de micro-ordinateurs « tout en un » (l'écran et l'unité centrale sont rassemblés) se poursuit et permet de réduire la consommation d'énergie de l'appareil, de limiter les emballages et les volumes de matériel transportés. Dans la continuité, un nouvel appel d'offres va être lancé en matière de matériel bureautique, sous forme de groupement de commande entre Tours Métropole Val de Loire et une partie de ses communes membres. Son objectif ? Inciter les candidats à être plus vertueux en matière de réduction des emballages et de limitation des consommations des appareils proposés.



En janvier 2019, Tours Métropole a aussi mis en service une plateforme de Gestion de la Relation Citoyen (GRC). Cet outil permet de faciliter les démarches et les signalements en ligne. Durant les 11 premiers mois d'utilisation de la GRC, plus

de 700 signalements (chaussées ou trottoirs abimés, défauts d'éclairage public, etc.) ont été effectués, avec pour résultats une amélioration du service rendu aux citoyens et une amélioration de son bilan carbone.

## DES AGENTS BIEN FORMÉS

Plus d'un tiers des agents métropolitains bénéficient d'une formation d'au moins une journée chaque année. Un effort d'autant plus nécessaire si l'on tient compte de l'arrivée de plus de 900 nouveaux agents au moment de la transformation en Métropole en 2017.

## L'OPTIMISATION DES MOYENS D'IMPRESSION

Elle consiste à diminuer le parc d'appareils d'impression, à mettre en place des appareils multifonction (impression et numérisation sur le même appareil pour éviter les scanners individuels) et à réduire les coûts d'impression en privilégiant les équipements présentant un faible coût à la copie.







# Tours métropole

Val de Loire

60, avenue Marcel Dassault  
CS 30651 - 37206 Tours Cédex 3

[www.tours-metropole.fr](http://www.tours-metropole.fr)

Crédits photos :  
Léonard de Serres, Yves Brault, Cyril Chigot, Sébastien Mexmain - Visadrône,  
Tours Métropole Val de Loire, Ville de Tours, Charlotte Boisseau, Bertrand Carrière,  
Freepik, Frédéric Paillet



# Tours métropole

Val de Loire